

LE COUARAIL



Printemps été 2016 - Numéro 31



*L'Hommage de la Ville
à Thérèse Adloff*





Sommaire

Page 1	Couverture
Page 2	Sommaire
Page 3	Editorial du Maire, Bernard Muller
Page 4	Vœux de M. Le Maire
Page 5	Maisons Fleuries
Page 6	Décorations de Noël
Page 7	Lâcher de Ballons du 14 Juillet - L'Été arrive
Page 8	Le funérarium est en service - Travaux Accessibilité Bâtiments communaux
Page 9	Budgets
Page 10	Comptes Administratifs 2015 - Taux d'Imposition 2016
Page 11	Comité des Fêtes
Page 12	Restos du Cœur
Page 13	Disparition de notre collègue - Changement à la Médiathèque
Page 14	Départs en Retraite
Page 15	Nos commerces - Distributeur de billets - Musée du Vélo
Page 16	L'Artisanat local - Fête des Voisins
Page 17	Association Panlong
Page 18	Club des Retraités
Page 19 à 21	Art et Culture
Page 22	Les Lucioles
Page 23	Forum des Aidants
Page 24	Les Cœurs de Salm
Page 25	Manifestations à la Médiathèque - Maison de Santé
Page 26 à 31	Hommage à Madame ADLOFF
Page 32 - 33	Familles Rurales - Relais Familles
Page 34	Partenariat ARS - SDIS 54
Page 35	Club CCVTT
Page 36	Athlétique Club
Page 37	Club de Football
Page 38	Etat Civil 1 ^{er} Semestre 2016
Page 39	Manifestations 2 ^{ème} Semestre 2016
Page 40	Couverture Arrière

Rédaction : Mairie de Badonviller - Les membres de la commission Information-Communication.

Photographies : **Jean-Marie Goglione - Christian Hartz - Marcel Jeanbert - Éric Taverne**
Florence Munier - Dominique Duée - Peggy Vinot - Famille Adloff.

Dépôt légal : Juin 2016

Le Mot du Maire



Chers Badonvillois

Même si nous nous attendions à subir un jour cette décision, la fermeture du collège de Badonviller est tombée comme un couperet en ce début d'année. Nous sommes les victimes d'une décision politique de sacrifier deux collèges au profit de la reconstruction du collège de Cirey.

Nos territoires ruraux déjà durement secoués par des attaques de toutes natures n'avaient pas besoin de cela et l'on ne nous fera pas croire que c'est uniquement pour le bien des élèves, dès lors que l'on accroît les temps de transport ainsi que le nombre d'élèves transportés, et que l'on impose aux familles la restauration scolaire.

La raison de ces suppressions est avant tout financière et la question de la baisse des effectifs aurait dû être débattue avant toute décision de reconstruction, ce qui n'a pas été le cas malgré mes demandes répétées au conseil départemental.

La situation est devenue irréversible avec l'achèvement de la construction et la communication réelle de sa capacité d'accueil. Capacité d'accueil cachée pendant toute la durée des travaux. Le collège modèle tant loué par le Président est devenu le plus cher du Département. Un seul remède : augmenter les effectifs à l'aide des territoires voisins pour justifier une dépense de 10 millions d'euro.

Injustice profonde et amertume doivent aujourd'hui laisser place à la réflexion et à la meilleure transition possible des infrastructures laissées demain au syndicat intercommunal scolaire et à la commune.

En premier lieu :

- Assurer la restauration scolaire des élèves des écoles primaires et maternelles ce qui sera fait à la prochaine rentrée.
- Négocier avec le Conseil Départemental pour bénéficier au mieux des matériels pédagogiques et informatiques du collège afin d'améliorer l'équipement de nos écoles.

En second lieu :

- Réfléchir et travailler avec le syndicat intercommunal sur le bâtiment du collège et sa mutation vers une autre utilisation porteuse de nouveaux services ou d'accueil de formations décentralisées. Veiller à ce que les coûts de fonctionnement de ce bâtiment ne soient pas de nouvelles charges pour les collectivités.
- Rebondir, faire face à ces coups du sort, nous donne le devoir de travailler sur d'autres alternatives visant à compenser ce qui pourrait constituer une perte d'attractivité du territoire. Nous avons des atouts que personne ne peut nous contester et nous devons collectivement nous mobiliser pour les valoriser et les développer.

C'est en ce sens que le conseil municipal et moi-même travaillons sur le projet Bricotte, la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux et la valorisation du site des faïenceries avec la communauté de communes.

Pour une solidarité active, soucieuse de notre environnement

Les conditions climatiques de ces derniers mois ont largement favorisé la prolifération des mauvaises herbes, et certains habitants peuvent être heurtés par cette présence en de nombreux endroits de notre commune (rues, cimetière et autres massifs de fleurs non encore préparés pour le fleurissement).

Les employés communaux ne peuvent intervenir efficacement car les produits désherbants autorisés toujours plus respectueux de notre environnement s'avèrent inefficaces en période pluviale.

Pour pallier à cet état de fait, il conviendrait que tous, nous participions partiellement à l'entretien de notre commune, ne serait-ce qu'en assurant la propreté de l'espace au droit de nos habitations.

Cette solidarité collective montrerait à quel point chacun d'entre nous se sent concerné par la propreté de notre commune.

Certains le font et nous les en remercions.

Pour ce qui est de la municipalité, nous essayons d'assumer du mieux possible avec nos moyens techniques et humains.



Les vœux du Maire

Vœux du Maire

Monsieur le Préfet a cette année honoré de sa présence, la cérémonie des vœux du Maire Bernard Muller à la population de Badonviller.

Monsieur Le Préfet avait visité auparavant le Centre de Secours de Badonviller et avait pu ainsi apprécier la mise en place de la VLI assurant les secours d'urgence sur un large périmètre de l'est Lunévillois.

Monsieur le Maire l'a remercié pour sa présence qui témoigne de l'intérêt qu'il porte aux territoires ruraux en ces périodes difficiles de fusion de communautés de communes, de pertes de services et de moyens financiers pour les collectivités.

Il lui a indiqué que les élus ne baissent pas pour autant les bras qu'ils trouveront l'énergie nécessaire pour assumer au mieux leur mandat.

Le Maire a tenu à rappeler que 51 personnes dont 36 adultes et 15 enfants sont venus s'installer à Badonviller en 2015.

Il a indiqué qu'il souhaitait maintenir une fiscalité raisonnée malgré la baisse importante de la dotation globale de fonctionnement des communes. Il a retracé les différents travaux de 2015 et la préparation de la mise aux normes de l'accessibilité des différents bâtiments et lieux publics. Travaux qui seront engagés fin 2016 et 2017.



Monsieur Le Préfet- Philippe Arnould- Bernard Muller.



Les Badonvillois étaient venus en nombre.

Il a également fait état du bon déroulement des NAP et de leur reconduction à la prochaine rentrée scolaire.

Il a alerté le Préfet sur la situation locale et notamment la situation de 3H santé dont une partie des lits devrait être transférée sur Saint Nicolas de Port et l'importance des compensations qui devraient être apportées suite à ce départ.



Maisons Fleuries



Le jury chargé d'effectuer le classement pour les maisons fleuries ainsi que les décorations de Noël, a eu beaucoup de difficultés à départager les candidats ayant mis en valeur leurs maisons.

Concours des maisons fleuries

Bottard Gérard *1^{er} Prix ex-aequo*

8 Avenue du 8 Mai

Heinrich Didier

4 Ruelle Maître George

Ott Marguerite

16 Allée Les Lilas

Houot Mikael *2^{ème} Prix ex-aequo*

5 Avenue de La Chapelotte

Pagliani Enrico

21 Avenue Colonel de La Horie

Ribeiro Jacky

4 Rue Général Jérôme

Rein Pierre

3 Ruelle Maître George

Muller Michèle

1 Rue de La Valence

Bricker Yann

18 Avenue Colonel de La Horie

Sornette Jacqueline *3^{ème} Prix ex-aequo*

26 Rue Croix Jacob

Labourel Pierrette

8c Avenue Jean Baptiste Diedler

Brandemeyer Paul

11 Rue Clemenceau

Schwoerer Madeleine

12 Allée des Gèraniums

Gegoux Danielle

3 Lotissement Job

Plassais Jean

34 Rue de La Renaissance

François Emmanuelle

17 Avenue Division Leclerc

Garcia Pedro

6 Ruelle Chevalier

Robin André

23 Avenue Colonel de La Horie

Poussardin Michel

6 Les Carrières

Fixaris Jean-Michel

30 Avenue du 8 Mai

Perquin Jean-Luc

4 Chemin de Baccarat

Brignon Bernard

13 Rue Pasteur

Reveillez Christophe

2 Rue Clemenceau

Dalmaso Daniel

2 Lotissement Job

Gérard Luc

2 Avenue de La Chapelotte

Martin Henri

7c Avenue de La Chapelotte

Neuhardt Lucie

41 b Av Colonel de La Horie

Bricker Edith

23 Rue de la Gaieté

Commerces

Garage La Bachamoise *1^{er} Prix*

18 Rue Gambetta

Mirabelle et Tarentelle

2^{ème} Prix

2 Rue Charles Crouzier

Boulangerie Place des Gourmands

47 Rue du Maréchal Foch *3^{ème} Prix ex-aequo*

Tabac Presse

19 Rue du Maréchal Foch

Balcons

Miot Bernadette

1^{er} Prix

Hlm Mercure

Spinozzi Antoine

2^{ème} Prix ex-aequo

Hlm Vénus

Klein Yolande

Hlm Mercurew



Les récipiendaires des Concours Maisons Fleuries et Décorations de Noël.

Décorations de Noël

Schlachter Etienne
20 Avenue du 8 Mai

1^{er} Prix ex-aequo

Gegoux Alain
3 Lotissement Job

Feisthammel Jean
7 Rue St. Martin

Corrette Jean-Claude
6 Avenue Clemenceau



Alizon Fabrice
28 Avenue Colonel de La Horie

2^{ème} Prix ex-aequo

Bottard Gérard
8 Avenue du 8 Mai

Pagliani Enrico
21 Avenue Colonel de La Horie

Robin André
23 Avenue Colonel de La Horie

Brandemeyer Paul
11 Rue Clemenceau

Zouad Cédric
17 Avenue Colonel de La Horie

3^{ème} Prix ex-aequo

Rambert Etienne
1 Ter Rue du 358^{ème} RI

Pagliani Adèle
19 Avenue Colonel de La Horie

Herrbach Jean-Luc
33 Avenue Division Leclerc

Bouche Edith
8 Rue de Pierre Percée

Claude Daniel
5 Lotissement Job

Martin Anne Marie
19 Rue Edouard Fenal

Larcher Jackie
1 Rue Edouard Fenal

Evrard Maurice
32 Rue Notre Dame

Douville Jean
5 Rue de La Renaissance

Veyrat Franck
16 Rue du Maréchal Foch

Job Lionel
Avenue Clemenceau

Alizon Johan
11 Rue des Annonciades

Plassais Jean
34 Rue de La Renaissance

Oubre Françoise
7 Rue du Peintre Claudot

Bricker Edith
23 Rue de La Gaieté

Toussaint Luc
15 Avenue Jean Baptiste Diedler

Klein Yolande
Hlm Mercure

Poix Sébastien
9 Avenue Colonel de La Horie

Minuzzo Jean
1 Avenue du 8 Mai

Meydard Jean-Pierre
Chemin de Raye Terre

Olivier Dominique
Rouers Bernard
14 Rue du 8 Mai

Commerces

Pharmacie Cayet
2 Rue du Maréchal Foch

1^{re} Prix

Chauffagiste Nuss
24 Rue du Maréchal Foch

2^{ème} Prix ex-aequo

Coiffure Cathy Styl
6 Avenue Division Leclerc

Boucherie Belcour
18 Avenue du Maréchal Foch

Concours de lâcher de ballons du 14 juillet



C'est **Magali Turban**, Présidente du Comité des Fêtes, qui a récompensé les enfants chanceux qui ont vu leurs coupons attachés aux ballons revenir en mairie.

La plupart de ces coupons ont été retournés depuis le département des Vosges contrairement aux années passées où c'était plutôt l'Alsace ou le pays d'Allemagne.

Manon Gentil, Quentin Madec, Margaux Grdjan, Jade Durupt, Léa Capone, Lexia Rabot, les enfants heureux ont reçu un chèque-livre adapté à leur âge.



Attention l'été arrive

Il n'est pas inutile de rappeler quelques principes à respecter durant les mois d'été où les températures risquent d'être très élevées, souvenons-nous du dernier été où la canicule a été très présente.

Voici quelques indications très utiles pour la protection de tous :

- Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour (prendre des douches ou des bains sans se sécher ou s'humidifier le corps à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette mouillé)
- Boire fréquemment et abondamment même lorsque l'on n'a pas la sensation de soif (boire au moins 1 litre d'eau par jour)
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et maintenir sa maison fraîche (fermer les volets et les fenêtres la journée, les ouvrir le soir s'il fait plus frais)

Les personnes âgées sont plus fragiles que l'ensemble de la population. Elles sont ainsi les premières personnes qui devront appliquer les conseils prodigués ci-dessus. Ce sont elles qui devront faire appel à leur famille ou à leur entourage pour se faire aider, loger... en cas de fortes chaleurs.

Les parents doivent rester vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs lors des épisodes de pollution. Ne pas hésiter à prendre un avis médical devant l'apparition de toux, rhinite, gêne respiratoire, irritation de la gorge ou des yeux; ces pics pourraient, en effet, révéler une sensibilité particulière de certains enfants. Les parents d'enfants asthmatiques doivent signaler l'asthme de leur enfant aux responsables de la structure qui les accueille (école, club sportif, de loisirs, de vacances). En milieu scolaire, l'enfant asthmatique peut bénéficier d'un projet d'accueil individualisé.

La chaleur expose les nourrissons et les enfants au coup de chaleur et au risque de déshydratation rapide : ils sont plus sensibles à ces risques du fait de leur jeune âge et ne peuvent accéder sans aide extérieure à des apports hydriques adaptés. Les parents doivent donc leur faire boire régulièrement des boissons fraîches, en plus du régime alimentaire habituel, même en l'absence de demande, et les aider à boire. Les promenades et sorties seront limitées pendant les pics de chaleur, particulièrement avant l'âge de un an, toujours avec des vêtements légers, amples, de couleur claire, sans oublier un chapeau.

A l'intérieur, ne pas hésiter à laisser les bébés en simple couche, particulièrement pendant le sommeil, aérer les pièces et occulter les fenêtres exposées au soleil durant la journée.

Les premiers signes du coup de chaleur associent une fièvre, une pâleur, une somnolence ou une agitation inhabituelle, une soif intense avec une perte de poids. Il faut mettre l'enfant dans une pièce fraîche, lui donner immédiatement et régulièrement à boire, faire baisser la fièvre par un bain un à deux degrés au-dessous de la température corporelle.



Le funérarium est en service

Attendu et souhaité par de nombreux habitants, le funérarium a ouvert officiellement le 16 avril dernier.

Edith et René Laurent, Julie et Didier Jeannot d'Avricourt ont réalisé ce projet qui leur tenait à coeur depuis quelques années.

La maison funéraire comprend un magasin d'articles funéraires et deux salons destinés à accueillir les défunts.

Ces salons portent le nom de services de faïence créés et fabriqués à Badonviller : Riviera et Roseraie

Les familles, de Badonviller et des environs, pourront ainsi se recueillir auprès de leurs défunts grâce à ce service de proximité leur évitant de grands déplacements dans ces moments difficiles.



Travaux communaux



Accessibilité des bâtiments publics, de la voirie et des espaces publics.

Afin de satisfaire les obligations réglementaires prévues par la loi et de permettre l'accessibilité aux bâtiments et espaces publics ainsi que la voirie, la municipalité a mis en place un comité consultatif accessibilité.

Celui-ci est composé de conseillers municipaux et de plusieurs habitants volontaires de la commune (**Mme Adèle Pagliani, Mrs Jean Pierre Cuny, Guy Colin, Roger Masson**).

La première démarche a été de travailler sur les bâtiments pour aboutir avec l'aide d'un cabinet d'architectes à des propositions validées par la commission et le conseil municipal. Les principaux bâtiments concernés sont : la mairie, l'église, l'espace culture et loisirs, les écoles et la gendarmerie. Ce programme de travaux sera mené sur plusieurs années.

Le comité consultatif dans un second temps va s'attacher à expertiser l'accès à la voirie et aux espaces publics, prioritairement sur l'axe principal de traversée de notre ville.

Un état des lieux sera suivi de préconisations avec la mise en place d'un **PAVE** (**P**lan d'**A**ccès à la **V**oirie et aux **E**spaces publics) qui sera validé par les instances et permettra d'être accompagné financièrement sur les travaux.



Budgets



Comptes Administratifs Budget Communal 2015

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépenses et en recette

Dépenses de fonctionnement			Recette de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère générales	350 763,76	013	Atténuations de charges	26 433,69
012	Charges de personnel et frais assimilés	624 416,17	70	Produits de services, domaine et ventes diverses	64 247,78
014	Atténuations de produits	229 849,00	73	Impôts et taxes	875 331,12
65	Autres charges de gestion	209 138,86	74	Dotations, subventions et participations	310 278,05
66	Charges financières	20 970,52	75	Autres produits de gestion courante	293 799,27
67	Charges exceptionnelles	2 156,00	76	Produits financiers	6,94
042	Opérations d'ordre de transfert en sections	92 670,40	77	Produits exceptionnels	77 945,30
			002	Excédent d'ordre de fonctionnement reporté	196 481,22
			042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 250,00
Total dépenses		1 529 964,71	Total recettes		1 866 773,37

Comptes Administratifs Budget Communal 2015

Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépenses et en recette

Dépenses d'investissement			Recette d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	58 820,07	021	Virement de la section d'investissement	29 386,00
20	Immobilisations incorporelles	945,33	24	Produits des cessions d'immobilisations	643,18
204	Subventions d'équipements versées	38 607,42	10	Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00
21	Immobilisations corporelles	22 250,00	13	Subventions d'investissement reçues	4 668,66
23	Immobilisations en cours	5 007,00	16	Emprunts et dettes assimilés	5 434,85
001	Déficit d'investissement reporté	592,73	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 670,40
Total dépenses		126 222,55	Total recettes		132 803,09

Budget communal Badonviller 2016

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépenses et en recette

Dépenses de fonctionnement			Recette de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	462 651,00	013	Atténuations de charges	30 893,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	644 700,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	67 192,00
014	Atténuations de produits	229 849,00	73	Impôts et taxes	886 325,00
65	Autres charges de gestion courante	225 383,00	74	Dotations, subventions et participations	289 491,00
66	Charges financières	16 916,00	75	Autres produits de gestion courante	308 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 100,00	76	Produits financiers	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 005,00	77	Produits exceptionnels	6 000,00
023	Virement à la section d'investissement	161 390,80	002	Excédents d'ordre de fonctionnement reporté	335 655,20
Total dépenses		1 750 994,80	042		1 923 556,20

Budget

Comptes Administratifs - Exercice 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'ensemble des comptes de l'exercice 2015 qui fait apparaître les résultats suivants :

Commune

Section de Fonctionnement

Recettes	1 866 773,37
Dépenses	1 523 964,71
Excédent	336 808,66

Section d'Investissement

Recettes	132 803,09
Dépenses	126 222,55
Excédent	6 580,54

Eau

Section d'Exploitation

Recettes	195 106,93
Dépenses	77 367,49
Excédent	117 739,44

Recettes	127 624,97
Dépenses	11 370,09
Excédent	116 254,88

Assainissement

Recettes	275 300,30
Dépenses	121 480,85
Excédent	153 819,45

Recettes	383 476,23
Dépenses	390 837,37
Déficit	7 361,14

Forêt

Recettes	324 640,07
Dépenses	94 872,24
Excédent	229 767,83

Recettes	20 000,00
Dépenses	21 085,30
Déficit	1 085,30

Maison de santé

Recettes	66 505,76
Dépenses	41 478,06
Excédent	25 027,70

Recettes	31 250,25
Dépenses	39 925,70
Déficit	8 675,45

Taux d'imposition 2016

Taxes d'Habitation :	13,54
Taxes sur le Foncier Bâti :	8,13%
Taxes sur le Foncier Non Bâti :	22,23%
Contribution Foncière des Entreprises :	17,01%



Comité des fêtes



Carnaval 2016

Quelques mots pour résumer cette belle journée du 12 Mars : soleil, convivialité, joie et bonne humeur, confettis, associations, participation, musique, déguisements, originalité, chocolat chaud et brioche. Cette belle journée doit sa réussite



à la participation de nos associations qui se sont mobilisées pour mettre des couleurs et de la bonne humeur dans notre commune.

Grand merci au club VTT, au club des retraités, aux résidents du FAS, à Familles

Rurales et pour accompagner tout ce petit monde, l'ensemble musical la MEM de Baccarat.

Après avoir déambulé gaiement dans les rues de notre commune, tout le monde s'est retrouvé autour d'un bon goûter offert par le comité des fêtes.



Course aux œufs

Les cloches n'ont pas oublié notre rendez-vous cette année encore: certes elles n'ont pas amené le soleil avec elles mais n'ont pas oublié les œufs qui font le bonheur des enfants. Environ une centaine de nos chères têtes blondes ont envahi le parc de l'espace Mansuy à la recherche des précieux œufs et comme à chaque fois, ont reçu en échange un sachet de friandises.

Pour la tranquillité des plus jeunes, un espace spécial tous petits a été créé.

Élection officielle de la jeune fille et de la jeune femme de Meurthe et Moselle / Vosges.

Une soirée spéciale pour la première fois dans notre commune avec l'élection de la jeune fille et de la jeune femme de Meurthe et Moselle et Vosges organisée par le comité de Jeune Fille de France et présentée par son fondateur, **Jacques Fraimbault** d'Allos, personnage haut en couleurs mais néanmoins fort sympathique.

Cette soirée a été rendue possible grâce à la participation des annonceurs c'est à dire les commerçants et artisans de Badonviller et environs.



Les heureuses élues.



Les Restos du Cœur

Le responsable de l'annexe locale, **Jean-Paul Martin** et son équipe ont décidé de ne plus assumer la noble tâche qu'ils avaient entreprise en se consacrant aux restos du cœur.

C'est en regrettant cet état de fait qu'il a présenté le dernier bilan de son action et celle de ses bénévoles.



L'antenne de Badonviller lors de la campagne 2015/2016 a servi 1242 repas par mois pour 20 familles, soit 4098 repas sur l'ensemble de la saison, ce qui n'est pas peu dire !



Toute l'équipe souhaite pour 2017 que les familles les plus démunies puissent être aidées et soutenues comme c'était le cas avec l'équipe en place jusqu'à cette fin de campagne.

Jean-Paul Martin, au nom de toute son équipe de bénévoles, remercie la Municipalité de Badonviller, son Maire **Bernard Muller** ainsi que les services Techniques pour l'aide et le soutien apportés à toute l'équipe.

Dernière minute Grêle Et Pluie Diluvienne Du Mardi 7 Juin

L'après-midi du 7 juin a été particulièrement éprouvante pour bon nombre de nos concitoyens et plus précisément les quartiers de la Place du Château de Famine, de la rue du peintre Claudot, du bas de la rue Notre Dame, et d'autres habitations situées en contrebas de certains terrains pentus.

La violence de l'orage qui s'est abattu sur notre commune fut exceptionnelle. De mémoire de Badonvillois nous n'avions jamais vu cela. 47 litres d'eau au mètre carré en 40 minutes, alors qu'une pluviométrie représente au maximum 100 litres d'eau au mètre carré en 24 heures.

Comment s'opposer à ce flot soudain, les réseaux n'étant plus en capacité d'absorber une telle quantité d'eau.

Monsieur le Sous-Préfet est venu sur les lieux à la rencontre des habitants sinistrés, accompagné du capitaine de gendarmerie et du commandant des sapeurs-pompiers de Lunéville. Les efforts conjugués des sapeurs-pompiers, des services techniques de la ville, de jeunes bénévoles ont permis de porter secours aux sinistrés et favorisés, un retour à la normale en fin de soirée.

La municipalité les remercie sincèrement de cette mobilisation et de l'énorme travail réalisé pour remédier à cette situation particulièrement difficile.

Bernard Muller

Disparition de notre collège



Emile Fournier, Sénateur, Maire avait beaucoup œuvré pour sa commune avec notamment la construction du collège qui porte son nom jusqu'à ce jour. Quelle déception serait la sienne en apprenant la fermeture de celui-ci. Déception partagée par tous les élus et les habitants du Badonvillois. Décision prise sans consultation dans les hautes sphères nancéennes, décision prise sans vraiment peser toutes les conséquences que cette fermeture prématurée va engendrer sur notre territoire.

Une décision purement politique prise par le Conseil Départemental et son Président et l'inspection académique

La population peut, aujourd'hui, apprécier la crédibilité de celles et ceux ayant décidé du statut quo en 2012 qui préservait le collège de toute fermeture, tant qu'il n'y aurait pas de désordre structurel ou de sécurité !



Le collège, dans sa forme actuelle, vit son dernier printemps.

La commission de sécurité venait de déclarer notre collège apte ! A vous de juger !

Souhaitons que notre groupe scolaire de primaires et de maternelles se trouve préservé et renforcé dans l'avenir.

Changement à la médiathèque

Pauline Prud'homme qui avait pris la tête de la Médiathèque en 2011 sous le nom de **Pauline Léger** a décidé de rejoindre son mari et ainsi de quitter Badonviller. Très proche et adorée des enfants, souvent sollicitée par les dirigeants d'Association, elle avait su prendre et assumer une place importante dans la vie communale.

Nous lui souhaitons de réussir là où elle se trouvera mais nous savons que sa gentillesse, sa présence auprès de tous et ses facultés de travail lui permettront de s'intégrer facilement.



Bienvenue Maël.



Au revoir Pauline.

C'est **Maël Desdevant** qui lui succède. Il arrive de Gérardmer et est titulaire d'un DUT information-communication métiers du livre et du patrimoine obtenu à l'IUT de Nancy.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre ville et qu'il puisse lui aussi s'investir totalement auprès des enfants et des adultes responsables d'Associations.

Départs en retraite

Departs en retraite et remise de medailles

La fête de Sainte Barbe a été dignement fêtée par les sapeurs-pompiers en honorant le **Commandant Claude Cayet** accédant à la retraite.

L'**Adjudant-chef Louis Martin** s'est vu remettre la médaille d'or d'Honneur des



sapeurs-pompiers pour plus de trente ans de bons et loyaux services.

C'est en présence du Chef de Centre, le **Commandant Juillerat**, du **Commandant Arguello**, de **Bernard Muller** Maire de la Commune et du Chef de casernement, le **Lieutenant Royer** que cette sympathique manifestation s'est déroulée.

Félicitations à tous les récipiendaires.

Retraite aux services techniques

C'est après presque 25 ans de bons et loyaux services rendus à la ville que **Jean Lorenzini** a pris une retraite bien méritée.

Après avoir débuté sa carrière en 1975, à 15 ans aux Tuileries Huguenot Fenal de Pexonne, il rejoint le groupe Sevic en 1981 puis Solora en 1988 et la scierie d'Allencombe jusqu'en 1991 où il intègre les Services Municipaux de la ville.

Son caractère, bien trempé, ne l'empêche pas d'être apprécié de tous et surtout de ne jamais rechigner à la tâche.

Nous sommes sûrs qu'il restera très actif et qu'en compagnie de son épouse il parviendra à réaliser tous ses rêves de retraité.

C'est tout le mal que nous lui souhaitons.

Excellente retraite **Jean** !



Nos commerces



C'est avec beaucoup d'émotion que les habitants de Badonviller et de tout son ancien canton ont vécu la fermeture de la Pharmacie de **Monsieur et Madame Cayet**.

Monsieur **Claude Cayet** ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'était donc un arrêt programmé de l'une des deux pharmacies de la ville.

Quel Badonvillois ou Badonvilloise n'a pas franchi le seuil de cette officine une fois dans sa vie, quel chercheur amateur de champignons n'est pas venu prendre conseil sur sa cueillette auprès de **Claude Cayet** ?

En fermant leur officine, ce sont deux commerçants très sympathiques qui cessent leur activité.

Le destin en a décidé autrement et son départ prématuré ne lui aura pas permis de profiter pleinement avec son épouse de ces moments de répit, de détente et de repos.

Distributeur automatique de billets

Suite au retrait du distributeur automatique de billets de la caisse d'Epargne, l'agence du Crédit Agricole de Badonviller, sensible à la perte de ce service, a permis après travaux, de mettre à disposition de tout public son distributeur de billets aux heures d'ouverture de l'agence.



Association La Valence

C'est un nouveau départ qu'a pris l'Association en ouvrant ses locaux au Relais Familles et Lieu d'Accueil Parents Enfants, tous nouvellement créés à Badonviller.

Restant dans le désir des familles étant à l'origine de la création de La Valence, les locaux mis à disposition vont remplir leur fonction d'aide aux familles et, c'est bien là le principal objectif à présent de l'Association.

Il n'en reste pas moins que les activités paroissiales qui, elles aussi étaient le maintien des activités des prêtres de l'époque, subsistent à travers toutes les activités actuelles que La Paroisse voudra bien poursuivre et même amplifier.

Les travaux nécessaires à la transformation des locaux sont en cours et pratiquement réalisés au niveau du rez de chaussée.

Vont suivre, la création d'un WC handicapés et le remplacement de la porte double battant ceci dans le but de confort et de réduction des dépenses de chauffage.

Les locaux de l'étage, occupés actuellement par La Paroisse, vont eux aussi connaître une rénovation qui s'impose.

Au cours des mois d'été, la rénovation de la grande salle située au-dessus de la chapelle se fera de fond en comble et pourra ainsi accueillir les séances de catéchèse si, bien sûr, La Paroisse le juge utile.

Toutes ces modifications extérieures vont faire l'objet d'une décision du Conseil d'Administration qui doit se réunir avant l'été.

La Valence vit donc aujourd'hui des jours meilleurs et le président souhaite que dans les mois à venir, elle soit le fer de lance de LA FAMILLE en général et qu'elle puisse accueillir toutes les personnes désireuses de travailler pour le bien de Tous !

L'artisanat bénévole dans la commune

Qui de Badonviller ne connaît pas **Dominique Boisson**, artisan bénévole à ses heures.

Dominique travaille le bois de façon artistique et cela avec un plaisir évident. Les œuvres qu'il réalise sont, pour certaines, de véritables dentelles qui mériteraient d'être connues du grand public.



Dominique devant ses réalisations.

Exposées lors de manifestations comme « Le Marché de Noël des Écoles » ou autres manifestations artistiques, ces objets proposés aux visiteurs couvrent les frais engendrés pour leur fabrication et, si il reste un petit bénéfice, ce dernier est reversé à la recherche médicale, c'est donc un vrai travail bénévole que réalise **Dominique**, pour son propre plaisir et le vôtre.

Si vous désirez vous rendre compte vous-même du travail réalisé par **Dominique** où, si vous avez un objet particulier à réaliser en bois, vous pouvez contacter **Dominique** au : 06 73 22 69 18 après 18 Heures.



Fête des voisins

Les résidents du CAPs aidés par leur encadrement et les habitants du quartier ont organisé la fête des voisins le 14 mai dernier sur le stade. Une quinzaine de voisins avaient répondu à leur appel et c'est sous une météo médiocre qu'une cinquantaine de personnes se sont retrouvés à l'abri sous un chapiteau pour le repas de midi. Si la température était basse, l'ambiance, elle, était au rendez-vous pour ces retrouvailles qui n'avaient pu avoir lieu l'an dernier.



Le barbecue a quelque peu chauffé l'atmosphère et a alimenté copieusement les estomacs. Bonne initiative qui récompense aussi les personnels de cet établissement qui, tout au long de l'année, mettent leurs compétences au profit de la Municipalité en se chargeant de l'entretien de massifs de fleurs ainsi que de la propreté des sous-sols du stade. Souhaitons que la fête des voisins soit renouvelée en 2017 sous un chaud soleil !

Nos Associations



L'association Panlong, les arts martiaux internes et les arts énergétiques chinois à Badonviller

Qi Gong et Taiji Quan

Si vous êtes à la recherche d'une activité qui vous apporte plus d'équilibre dans votre quotidien, le bien-être, la sérénité, à travers des techniques ancestrales et des enchaînements de mouvements, venez nous voir; nous vous attendons. Chacun peut pratiquer à son niveau le Qi Gong et/le Taiji Quan style Yang, dont les mouvements sont lents, détendus, souples, liés. Restez en forme grâce à des mouvements précis dans la détente corporelle, et soyez à l'écoute de votre corps, tout en améliorant la perception des autres et de l'environnement, de la nature.

Tous les mercredis soirs, sauf vacances scolaires, de 20h à 21h 15, à Badonviller, salle Mansuy, pour toutes les personnes adultes en quête de bien-être physique et psychique, l'association Panlong vous propose des cours de Qi Gong. Les cours de Taiji Quan, style Yang, ont lieu, toujours à la salle Mansuy, le mercredi de 18h 45 à 20h. Les cours sont assurés par **Véronique Uberall**, Educateur sportif, titulaire du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) de Karaté et disciplines associées ainsi que du CQP d'Animateur de Loisir Sportif (CQP), du Diplôme de Formation Professionnelle de Qi Gong délivré par le Centre National de Qi Gong de Beidahe en Chine et par l'Ecole des Temps du Corps à Paris. Titulaire du 1^{er} Duan de Qi Gong de Santé délivré par l'Association chinoise de Qi Gong de Santé de Pékin, et du 1^{er} Duan de Taiji Quan de l'Association Chinoise de Wushu de Pékin, elle est membre de la FEQGAE, Fédération des Enseignants de Qi Gong, ce qui est une garantie de l'éthique de sa pratique et de son enseignement. Elle est aussi instructeur fédéral de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées et ceinture noire FFKDA de Wushu 1^{er} Duan.



Comment participer ?

Il suffit de venir un mercredi soir à un des deux cours, salle Mansuy, en bas de jogging et t-shirt, avec des baskets légères aux pieds et d'essayer. Si vous choisissez de continuer, il faudra prendre une licence sportive auprès de la fédération FFKDA, fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Qi Gong et/ou du Taiji Quan, et s'acquitter de la participation annuelle pour la fréquentation des cours (130 euros pour la saison 2015/2016, licence comprise, possibilité de payer en 3 fois)

Contacts

Véronique : 06 03 04 80 49 - **Claude** : 06 08 71 51 73

eMail : panlong@orange.fr

Nos Associations

Rétrospective du bilan et des animations du club depuis l'Assemblée Générale

Le président que je suis est très satisfait du bilan global de notre association, ceci grâce à la participation de nos adhérents aux diverses manifestations, ce qui nous permet de maintenir la cotisation à 8€ depuis plusieurs années (2011).



L'effectif compte 179 adhérents à ce jour dont 12 nouveaux concernant les habitants de Badonviller ce sont 110 personnes (65 femmes et 45 hommes). L'association étant **Club des Retraités de**

Badonviller et des Environs ce sont 69 habitants de 24 villages voisins que nous sommes heureux d'accueillir pour partager ces moments conviviaux (41 femmes et 28 hommes).

Un Conseil d'Administration bien étoffé depuis la dernière AG : il est composé de dix femmes et dix hommes (5 villages y sont représentés). Je remercie les administrateurs pour leur assiduité et dévouement.

Un calendrier bien diversifié :

Sorties déjà effectuées : soirée Beaujolais Epinal, sortie Obernai, Spectacle Saint Nabord (Belcourt), après-midi galettes, première participation au Carnaval à Badonviller, Repas de Printemps, après-midi détente (rétrospective photos).

Prochaines manifestations : Citadelle de Bitche, sortie Alsace chez Julien, sortie Strasbourg, Assemblée Générale et Repas d'automne, Soirée Beaujolais et sortie Alsace au music-hall.

Deux sorties annulées : Fête des grands-mères et le Puy du Fou pour manque de participants.

Je termine en remerciant la municipalité pour la mise à disposition d'un local qui se trouve sous la mairie, anciennement justice de paix (voir photo ci-dessus) rue Saint Martin où se déroule nos animations les après-midis : belote le lundi, départ de la marche le mercredi et des chiffres et lettres le jeudi.

Pour tous renseignements s'adresser au président **Marcel Jeanbert** soit par téléphone : 03.83.42.17.14 ou par mail : marcel.jeanbert@orange.fr



Le char du carnaval préparé par les Retraités.

Art et culture en Badonvillois



Cette année, le temps fort pour notre association est, sans aucun doute, la deuxième édition de **Couleurs d'Autrefois** qui se déroulera les 25 et 26 juin 2016.

La date de parution de ce numéro d'été du Couarail ne permet pas d'évoquer cet événement majeur pour tout le secteur du Badonvillois (et même bien au-delà !)

Aussi, le numéro de décembre du Couarail vous fera-t-il un bilan complet de cette fête.

- ✂ En janvier et février, nous avons proposé **2 conférences** dans les salons de l'hôtel de ville :
 - **Jacques Bourquin** nous a passionnés (comme à son habitude !) sur le thème « S'écrire pendant la Grande Guerre ».
 - **Didier Francfort** nous a présenté un exposé très complet sur « la Badenweiler Marsch et autres marches militaires ».

- ✂ Du 1^{er} mars au 30 avril, s'est déroulé le 7^{ème} concours de poésie, sur le thème « Souvenirs, souvenirs ». Le nombre de participants est en augmentation régulière et, grâce au site de la ville de Badonviller, constamment mis à jour, nous constatons avec fierté que des poèmes nous sont arrivés de toute la France !

- ✂ Le samedi 2 avril, l'écrivain **Joël Bastien** venait présenter et dédicacer son ouvrage « Un de la chiennerie ». Enfant de l'Assistance Publique, **Joël Bastien** évoquera son attachement particulier à Badonviller, puisqu'il y séjournera dans une famille d'accueil, de laquelle il gardera un souvenir privilégié.

- ✂ Le mercredi 20 avril, l'association proposa un atelier de poésie, suivi d'un **lâcher de ballons** plébiscité par nos jeunes, puisque plus d'une trentaine d'enfants regardèrent s'envoler leurs ballons, porteurs d'un poème choisi.



- ✂ Le 14 mai rassembla les lauréats du concours de poésie, ainsi que ceux du lâcher de ballons. Ce fut encore l'occasion d'une **réunion chaleureuse**, comme à l'accoutumée.



Art et culture en Badonvillois

📌 Le samedi 4 juin vit se dérouler la 6^{ème} édition de **Culture et sac à dos**. Le principe de base de cette promenade (inférieure à 2 km) resta le même mais quelques modifications avaient été apportées au niveau de la recherche ludique de l'itinéraire, ainsi qu'à l'arrivée, où les concurrents durent faire preuve de perspicacité pour emporter le « bonus » de 25 points.



📌 Traditionnellement, l'association invite un artiste de la région à exposer ses œuvres au **Musée-atelier Céramique** durant la période estivale.

Cette année, Bernard Tresor vous présentera ses créations.

Bernard Tresor n'est pas un inconnu à Badonviller. En janvier 2015, cet artiste aux facettes multiples était en effet venu présenter l'un de ses ouvrages, publié sous forme de bande dessinée destinés aux jeunes (et moins jeunes !) :

« 14-18 en Lorraine ».

Tout au long des mois de juillet et août, vous pourrez découvrir et admirer les créations de **Bernard Trésor**.

Cette exposition s'intitule : **KALEÏDOSCOPE**.

Il s'agira de sculptures et peintures qui cherchent à mettre en valeur la lumière à travers différentes techniques.

Le regard prendra plaisir à s'arrêter sur des sculptures en pâte de cristal, jouant avec les transparences et sur des aquarelles déclinant les couleurs de l'arc-en-ciel, alors que les tableaux « acryliques » explosent en fragments de couleurs vives...

Féminité, maternité, sentiments et compositions florales seront les principaux thèmes présentés dans cette exposition qui vous émerveillera.

Cette visite sera aussi l'occasion d'en profiter pour revoir ou... découvrir les richesses faïencières exposées dans ce magnifique lieu de mémoire que constitue notre musée !



📌 Enfin, pendant l'été, l'association vous proposera une nouvelle édition des « **balades contées** ». Conduites en partenariat avec la **Médiathèque du Badonvillois** et l'association « **A livres ouverts** » de Blamont, deux balades vous sont ainsi proposées :

- Le vendredi 19 août à 18h30 à Blâmont.

- Le vendredi 26 août à 18h30 à Badonviller.

Des affichettes vous rappelleront ces 2 moments de détente poétique.

Art et culture en Badonvillois



Art et Culture en Badonvillois

sera également l'élément moteur des Journées du Patrimoine en septembre.

Le thème retenu par l'association et ses adhérents est déjà connu mais restera encore « un petit secret » qui sera dévoilé le moment venu.

Comme vous le constatez, Art et Culture en Badonvillois se porte bien et sa vitalité dans la commune est bien réelle.

Elle est fière aussi de vous proposer des animations et activités toujours de qualité et... GRATUITES !

Elles sont également ouvertes à toutes et à tous, adhérents ou non à l'association.

Mais LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérer à Art et Culture en Badonvillois, c'est une cotisation annuelle de... 7€

Alors, à bientôt ?

*Anick MARCEL,
Présidente*

*Christian HARTZ
Vice-président*

Danse Country



Les séances de danse country reprendront le lundi 5 septembre à 20h30 salle Mansuy.

Bienvenue à toutes celles et ceux qui aiment cette danse et qui désirent la pratiquer dans la détente et la bonne humeur.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter **Florence Munier** au 06 21 12 85 39

Florence et son groupe en nocturne.

Les Lucioles



NAP : Apprentissages et partages

Les enfants sont accueillis à bras ouverts à l'étoile (résidence pour personnes âgées), chaque vendredi

après-midi, par une équipe de bénévoles de l'association « Les Lucioles ».

Au premier trimestre, broderie, tricotin, pompons et danse folk, leur ont été proposés.

Au deuxième trimestre, fabrication de marionnettes en tissu, mini castelets, danse actuelle et folk.

Au troisième trimestre, vitrail, récup 'art, tissage, folk et balades sont au programme.

Chaque fin de trimestre, les enfants présentent un spectacle, de concert avec un ou plusieurs ateliers (cup song, country).

Pour clôturer l'année scolaire, une petite fête regroupant tous les ateliers est en préparation.

Ces moments privilégiés sont partagés et très attendus par quelques résidents de 3H santé et de l'étoile.

Les bénévoles et les enfants eux-mêmes espèrent que ces personnes âgées seront plus nombreuses à nous rejoindre dans l'avenir.

Les lucioles des NAP



Information Le Couarail



Comité Régional de Coordination d'Action Sociale AGIRC-ARRCO

Le 03/05/2016 : Thématique : aide aux aidants.

Forum Aide aux Aidant

La France, compte 8,3 millions d'aidants familiaux qui interviennent quotidiennement auprès d'un proche malade, dépendant ou handicapé. Le recours à l'aide augmente graduellement avec l'âge et 50 % des aides dispensées à domicile le sont exclusivement par les aidants non professionnels.

Le CRCAS Lorrain qui regroupe 10 groupes de protection sociale organise pour leurs allocataires et le grand public, une journée d'information et de prévention en partenariat avec le conseil départemental de la Meurthe et Moselle, la ville de Badonviller, et de nombreux autres partenaires.

Cette action se déroulera sous forme d'une conférence suivie d'un forum constitué de différents acteurs locaux pour informer sur les services de proximités existants dans le cadre de la dépendance et du handicap...

La conférence sera animée par **Madame Madelaine Ostrowskyi, Docteur en psychologie**

Le jeudi 24 novembre 2016
Espace Mansuy - 54540 Badonviller
de 14h à 18h.



L'objet est de :

- Contribuer à la réflexion engagée sur le territoire dans le cadre de l'aide aux aidants,
- Favoriser l'émergence des solutions de répit permettant aux aidants de préserver leur vie personnelle et professionnelle,
- Rompre l'isolement et faciliter l'accès aux solutions de répit.

A l'issue de la conférence, les participants auront la possibilité de visiter les stands des différents acteurs : le CD 54service Personnes âgées personnes Handicapées du Lunévillois, réseau de santé du lunévillois, Association Les Lucioles, le CAPS, Etablissement de la Croix Rouge, l'ESA (équipe spécialisée Alzheimer; service de soins infirmiers), la MDPH, Association France Parkinson, RSI, MSA, AGIRC ARRCO... un atelier bien-être sera également proposé aux participants.

Contact :

Laëtitia Coupeau - 03 57 29 01 27 (bureau) - 06 32 54 00 56.

Les cœurs de Salm

Grâce à vous nous allons pouvoir procéder à notre inscription à la Sénégalzelle et réaliser notre projet humanitaire



Les Cœurs de Salm : Peggy et Corinne.

Nous avons pu récolter quasi l'intégralité de l'argent demandé pour nous inscrire en juin 2016 et partir en février 2017.

Pour rappel c'est une course à pied exclusivement féminine sur 5 jours à raison de 8 à 13 km par jour où l'arrivée se fait dans une école, différente tous les jours, où nous remettons des fournitures scolaires directement aux enfants (40 kg de fournitures par personnes à apporter dans nos bagages : crayons, gommes, ciseaux...).

Nous tenions à remercier les généreux donateurs et toutes les personnes qui ont participées ou se sont déplacées sur nos différentes manifestations :

Tombola. Vente de fromage. Vente de sacs. Marché de Noël. Concert des Why note color. Brocante d'hiver et grand Bal.

Un grand merci également à tous les bénévoles de l'Athlétic Club du

Canton de Badonviller qui ont donné de leurs temps et de leur énergie pour nous permettre de réaliser ce rêve.

A cet effet nous sommes toujours preneuses de fournitures scolaires.

Grand merci à tous



Manifestation d'été de la médiathèque du Badonvillois



Comme chaque année, la Médiathèque du Badonvillois organise une balade contée. Cette année, elle aura lieu le : **Vendredi 26 Août à partir de 18h30.**

A la fin de la balade, un repas est organisé par les bénévoles d'Art et Culture et par le bibliothécaire vers 20h-20h30.

Le thème de la balade contée 2016 est : **« Les Métiers à Badonviller au siècle dernier ».**

Nouveau service à la médiathèque

A partir de Septembre 2016, la Médiathèque du Badonvillois met en place un nouveau service :

- Le portage à domicile.

Ce nouveau service est proposé pour les personnes qui ont des difficultés physiques pour venir à la médiathèque ou bien à toutes personnes qui ne sont pas disponibles pendant les horaires d'ouverture. Vous pourrez envoyer par mail ou demander une liste de livres disponibles à la médiathèque. Ils seront livrés lors du portage.

Pour bénéficier de ce nouveau service, une **inscription est obligatoire auprès du bibliothécaire. Les inscriptions se feront à partir du 1^{er} Juin aux horaires d'ouverture de la médiathèque.**

Le portage sera assuré par les bénévoles d'Art et Culture et le bibliothécaire.

Les horaires de portage seront établis selon les besoins de la personne inscrite et les disponibilités des bénévoles et du bibliothécaire.



Contact

Maël Desdevant

Médiathèque du Badonvillois - Rue Maréchal Foch - 54540 Badonviller - 03 83 71 07 86

mediathequedubadonvillois@gmail.com

Maison de santé

Yves Kennel, Docteur en médecine générale, a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mars dernier.

Issu d'une famille de médecins, son Papa lui ayant transmis ses valeurs, **Yves** aura passé sa vie à soigner et à soulager les différents maux des habitants du canton de Badonviller.

La Maison de Santé lui a permis de travailler les dernières années conjointement avec le **Docteur Lecoq, Bernard Muller** et son Conseil Municipal lui souhaitent de profiter longuement des plaisirs que peut apporter une retraite bien méritée.

Notre Maison de Santé attire toujours beaucoup de visiteurs extérieurs qui viennent se rendre compte de la qualité de construction et des avantages qu'un tel bâtiment peut apporter, que ce soit au niveau purement médical ou au niveau structurel.

Tous ces visiteurs, dont certains ont le projet d'une construction d'une Maison de Santé, sont agréablement surpris par la qualité de notre établissement et de ses équipements.

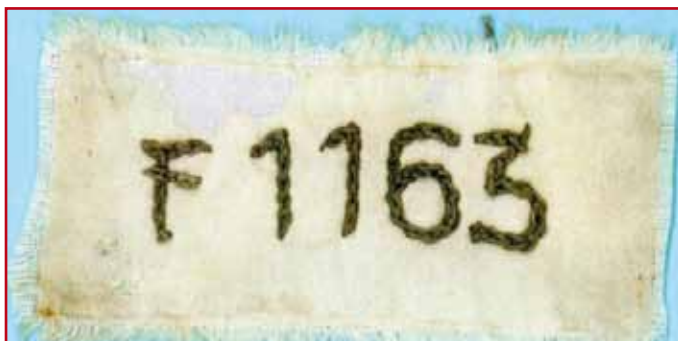
Hommage À Madame Adloff

Mme Thérèse Adloff est née Thérèse Chaudron le 10 novembre 1904 à Badonviller.

Elle est la septième de neuf enfants et se montre très tôt d'un caractère bien trempé.

Elle épouse **Alphonse Adloff**

en 1922. Après avoir travaillé à la faïencerie, ils exploitent ensemble l'entrepôt de la Brasserie Champigneulle à Badonviller.



Badonviller, chef-lieu de canton du département de Meurthe-et-Moselle, est situé au coeur des forêts vosgiennes, au pied du massif montagneux du Donon, à la limite de la Lorraine et de l'Alsace. Entre 1940 et 1944, notre village est donc à la limite entre la France occupée et la France annexée.

Le 22 juin 1940 à 15h, dans le cadre de la convention d'armistice, 500 000 soldats de l'armée française, encerclés dans la poche de l'est du département des Vosges, de Remiremont à Saint Dié, déposent les armes.

Dans le secteur un peu plus au nord du massif du Donon, les soldats du 43^{ème} corps d'armée refusent de rendre les armes : les combats se poursuivent pendant 3 jours, jusqu'au 25 juin 1940. Les républicains espagnols de ce corps d'armée seront parmi les derniers à arrêter le combat.

A partir de juillet 1940, les personnes cherchant à rejoindre la zone libre sont très nombreuses. C'est dans ce contexte que **Mme Adloff** commence à participer à la filière d'évasion en sauvant ceux qui sont traqués par les Allemands



1940.

Avec l'aide de son fils et de son mari, elle va accueillir dans sa maison au coeur du village, parfois jusqu'à dix personnes. Elle leur permet de se reposer, les nourrit, les soigne et leur fournit des vêtements, en utilisant les seules économies du couple pour financer ces opérations. C'est **Alphonse Adloff** qui va chercher les réfugiés dans son camion de livraisons de boissons pour les conduire discrètement au domicile familial.

Quand les fugitifs sont trop nombreux, **Thérèse Adloff** les cachent dans les sous-sols de l'école avec l'aide précieuse de **Mme Margot** qui en est la Directrice. **Madame Adloff** aide ainsi des républicains espagnols, des juifs, des aviateurs alliés abattus, des soldats français évadés des camps de prisonniers de guerre...

Parmi les fugitifs, les plus nombreux sont les alsaciens qui refusent de vivre dans la zone annexée et d'être enrôlés de force dans l'armée allemande.

La filière d'évasion se poursuit jusqu'en zone non occupée.

Les personnes conduites en gare de Badonviller prennent le train de marchandises pour Lunéville et Nancy où intervient le **colonel Daum**, le dirigeant des cristalleries qui sera arrêté et mourra en déportation.

Jusqu'à l'été 1942, Madame Adloff contribuera à sauver près de 2000 vies.

Le 25 août 1942, **Thérèse Adloff** est arrêtée sur dénonciation d'un membre de la filière nommé Dagon, qui après son arrestation a travaillé

pour les Allemands en leur livrant des Juifs.

A 4 heures du matin, deux civils Allemands de la gestapo tambourinent à la porte de la maison. **Mr et Mme Adloff** restent calmes. Un homme en arme monte la garde devant le domicile de la famille.

Hommage À Madame Adloff



Les Allemands fouillent les pièces à la recherche de documents compromettants et se font ouvrir le coffre où sont rangés les papiers importants de la société. Ils y découvrent une croix de fer. **Alphonse Adloff** leur explique qu'il est né en Alsace annexée. Il a fait la première guerre mondiale dans l'armée Allemande et a reçu cet honneur militaire. Bien qu'ils ne s'intéressent pas à lui ce matin là, les Allemands sont surpris de cette trouvaille.

Depuis son enfance où il a appris l'écriture à l'école, dans l'alphabet germanique, il a du mal à utiliser l'alphabet Français. Il écrit peu. C'est **Thérèse Adloff** qui rédige les messages à son contact, **Dominica Campagnoni**, qui aide les fugitifs à poursuivre leur voyage vers la zone libre à partir de Belfort jusqu'à Dôle et qui sera elle aussi internée à Jauer.

C'est pour cette raison que seule **Thérèse Adloff** est interrogée et arrêtée ce matin-là.

La petite **Louise** âgée de douze ans arrive chez ses parents, alertée par le voisinage. Elle dormait chez sa grand-mère car sa maman se doutait qu'un jour, les Allemands viendraient chez elle depuis l'arrestation de l'**Abbé Paul Morand**, curé de Badonviller, qui avait hébergé une dizaine de fugitifs et qui fut dénoncé. Elle voit sa mère partir dans la voiture de la Gestapo. Elle n'eut aucunes nouvelles jusqu'au retour de déportation de sa maman.

Thérèse Adloff est d'abord emmenée dans les services de la Gestapo de Nancy puis à Belfort et à la citadelle de Besançon puis à la prison de la Butte où elle est interrogée, frappée afin de lui soutirer des aveux.

Les coups qui lui sont portés pendant les interrogatoires qui durent des heures sont tels qu'elle ne peut plus s'allonger tant son corps est meurtri.

Et pourtant, elle ne parle pas. Elle ne donne pas un nom, pas une adresse.

Elle est ensuite conduite à la prison de la Santé à Paris, dernière étape de ses transferts sur le territoire français avant d'être déportée en dehors de nos frontières.

Elle est d'abord emprisonnée en Allemagne le 03 décembre 1942 à la forteresse d'Aix la Chapelle, puis à Flussbach.

Elle est ensuite transférée en Pologne, à Jauer, à Lauban.

Elle est jugée le 31 juillet 1944 à BRESLAU et condamnée à mort comme NN, Nacht und Nebel, nuit et brouillard.

Ce décret Allemand, sous ses dehors presque poétiques, renvoie à une réalité sordide : les prisonniers visés par le texte doivent disparaître sans laisser de traces...

Thérèse Adloff portera désormais sur son manteau ou sa tenue de déportée une grande croix dans le dos la désignant aux tireurs SS comme prisonnière à abattre.

Elle dira plus tard, en parlant de ses séjours dans les prisons du régime nazi :

« Ils m'ont battue chaque fois qu'ils m'interrogeaient. Les os ont été fêlés : j'ai encore mal maintenant. En prison, j'ai été drôlement secouée, je n'ai pas dit un mot. Si j'avais avoué, je n'aurais pas pu vivre, j'aurais préféré mourir. J'ai voulu me tuer, je ne l'ai jamais dit à mon mari. Ce n'est rien la mort. Mais le reste...! Il ne faut pas en vouloir à ceux qui ont parlé. J'ai vu la mort si souvent, le bon Dieu m'avait oubliée ».

Thérèse Adloff découvre ensuite l'univers concentrationnaire à Ravensbrück, en Allemagne.

Ce camp fut le seul réservé aux femmes, 132 000 femmes et enfants y furent incarcérés. 92 000 d'entre eux y furent assassinés ou moururent d'épuisement ou de faim.

Elle est enfin transférée à Mauthausen en Autriche annexée.

Elle passera aussi par le camp extérieur d'Amstetten. Mauthausen est un camp de catégorie 3, catégorie



Hommage À Madame Adloff

qui correspond pour les SS au régime le plus sévère. Cette catégorie signifiait un « *retour non désiré* » des prisonniers ce qui signifiait la mort dans la rhétorique nazi.

Mais **Madame Thérèse Adloff** parvient à survivre à la barbarie nazie.

Le **Comte Folke Bernadotte** qui dirige la croix rouge suédoise, négocie avec les Allemands. Il propose d'intercéder auprès du **Général De Gaulle** et des alliés à la condition que des camions remplis de prisonnières puissent quitter le camp.

C'est dans ce cadre que **Madame Adloff** est évacuée et dirigée vers la Suisse le 22 avril 1945 et y reste quelques jours, avant d'être rapatriée en France. Déposée devant l'Hôtel Lutecia à Paris, elle a la force d'interpeller un gendarme Français à qui elle explique que son frère **René Chaudron** est gendarme à Nancy. Elle est mise dans un train pour Nancy où son frère l'attend. Le jour même elle sera rentrée chez elle, couchée, entourée, soignée par les siens et enfin LIBRE



Mauthausen Le mur des Lamentations.

A la mi-avril 1945, le complexe de Mauthausen est plongé dans un chaos total suite à l'arrivée massive de prisonniers provenant d'autres camps évacués. Quand le camp est libéré le 5 mai 1945, par des unités de la 11^{ème} division blindée américaine, plus de 15 000 cadavres jonchent le sol et doivent être enterrés dans des fosses communes. Dans les jours qui suivirent, 3000 autres prisonniers meurent des suites de malnutrition, de maladie ou d'épuisement.

Au retour de l'horreur, 2 ans et demi après son arrestation, **Thérèse Adloff** ne pèse plus que 30 kilos.

Et pourtant, elle est élue au conseil municipal de Badonviller le 29 avril 1945, **7 jours seulement après sa libération de Mauthausen**. Elle y siégera sans interruption jusqu'en 1971 !

Après avoir consolidé sa santé, elle reprend le travail à l'entrepôt de la Brasserie Champigneulle à Badonviller.

Le village voisin de Pexonne, dont est originaire le père de **Thérèse Adloff** n'a pas été épargné par la barbarie nazie. 112 personnes sont prises en otage le 27 août 1944. 3 de ces otages sont fusillés. 79 hommes et trois femmes partent en déportation. Seuls 15 hommes et les trois femmes y survivront... Pexonne, à l'après-guerre est devenu un village sans hommes. La profonde générosité de **Madame Adloff** la mènera à consacrer beaucoup de son temps à aider les veuves et les 63 orphelins des déportés.

Madame Adloff s'est éteinte le 4 décembre 2005 auprès de sa fille **Madame Louise Renaud**, à Strasbourg, à l'âge de 101 ans. Elle est inhumée au cimetière de Badonviller.

Elle était : Officier de l'ordre national de la Légion d'honneur

Elle fut décorée de :

- La médaille militaire (Elle fut l'une des rares femmes Françaises à la recevoir. C'est à cette décoration qu'elle était le plus attachée car elle s'est toujours considérée une combattante plus qu'une résistante.)
- La croix de guerre 1939-1945 avec palmes.
- La médaille de la résistance.
- La croix du combattant volontaire.
- La médaille des passeurs.
- La médaille des déportés.



Hommage À Madame Adloff



Elle était une femme de courage.

Oui, il en fallait du courage pour résister à l'occupant nazi, dans une France de 1940 occupée, où la majorité des Français étaient plus séduits par le discours d'un Maréchal que par l'appel à la résistance d'un général.

Il en fallait du courage pour braver les dangers et les risques de représailles que représentait l'engagement dans la résistance pour sa propre famille.

Il en fallait du courage, dans cette période où la France avait faim, pour nourrir ces fugitifs et pour leur fournir des vêtements. Chaque évadé recevait 50 francs. **Madame Adloff** et son mari qui, avant-guerre, avait mis un peu d'argent de côté pour acheter une maison à Badonviller y sacrifièrent toutes leurs économies.

Il en fallait du courage pour subir la torture dans les prisons nazi, sans jamais parler, sans jamais avouer. Un silence payé au prix de souffrances physiques et morales atroces.

Il en fallait du courage et de la volonté pour survivre aux camps de concentration, où chaque jour, chaque heure, est une terrible épreuve pour vivre encore un peu, pour survivre encore un tout petit peu. Un univers concentrationnaire où **Thérèse Adloff** n'est plus pour ses bourreaux que le matricule **1163**, qui doit être éliminé, comme tous les autres matricules.

Il en fallait du courage pour surmonter ces interminables nuits sans sommeil après votre retour de l'enfer concentrationnaire. Ces nuits hantées par le souvenir de tous vos compagnons de lutte tombés sous les coups et les atrocités des bourreaux nazis. Ces nuits peuplées du souvenir de ces femmes torturées et décapitées à la prison de Breslau. Ces nuits de cauchemars où les visages de ces ombres qui peuplaient les baraques de Ravensbrück ou de Mauthausen revenaient sans cesse torturer votre esprit. Ces nuits où vous entendiez encore et toujours les hurlements des femmes et des enfants quand se fermait la porte de la chambre à gaz de Mauthausen ou celle des salles où les infâmes médecins SS menaient leurs sinistres expériences sur ces prisonnières de Ravensbrück. Ces nuits où il vous semblait encore sentir l'odeur des corps brûlés qui s'échappait de la cheminée du crématoire.

Il en fallait du courage pour réapprendre à vivre, presque normalement, dans un monde qui avait vu des hommes capables d'autant d'atrocités et de sauvageries envers d'autres hommes.

Il en fallait du courage Madame Adloff et vous en aviez tellement !

Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre hommage à ce que vous avez été **Madame Thérèse Adloff** : un exemple de courage et de volonté, d'engagement et de bravoure, de force et de détermination.

Désormais, le square devant lequel nous nous trouvons portera votre nom.

La municipalité a souhaité par ce geste fort, qu'à jamais votre nom soit honoré par tous ceux qui s'arrêteront ici, pour que votre courage et votre dignité soit un exemple pour toutes les générations de Badonvillois et pour que jamais personne n'oublie la grande Dame que vous étiez.

L'hommage que nous vous rendons aujourd'hui

Madame Thérèse Adloff, c'est l'hommage de nos aînés qui ont connu et traversé les sombres années de la guerre.

C'est l'hommage des plus jeunes, qui pour certains ont perdus des membres de leur famille dans les camps de concentration du Reich ou durant les combats pour libérer notre pays, dans les forces FFI ou dans la deuxième DB de Leclerc.





Hommage À Madame Adloff

C'est l'hommage de la jeunesse d'aujourd'hui qui apprend à travers votre histoire, celle d'une France qui s'est battue et qui a souffert pour se libérer de l'odieuse barbarie du régime nazi.

C'est cette jeunesse porteuse d'espoir de fraternité et de paix qui va entonner pour vous, Madame Thérèse Adloff, le chant des partisans

Fleurs de pissenlits

C'était à Breslau, fin avril 1944, j'étais dans la fortune attendant mon tour de passer au tribunal - En plus de la faim ~~l'appétit~~ l'angoisse dans l'attente de ce jugement car l'application des peines était immédiate. Il faisait encore très froid et la veille les surveillantes avaient passés dans chaque cellule pour nous retirer bas et sabots - C'est donc pieds nus que nous descendîmes dans la cour pour la promenade et aussitôt surprises qu'au froid, de la veille succède aussi vite un printemps chaud, très chaud - La terre était douce sous nos pieds nus et la ronde commença donc sans trop de souffrances pour nos peaux fragiles - C'était quelques jours j'aperçus entre deux cailloux une fleur jaune - je me baissais vivement et la cueillis - j'avais devant cette fleur oublié le lieu et la consigne mais je n'eus pas à rester longtemps - La surveillante m'avait vue me baisser et comme une brute me saisit le bras pour regarder ce que j'avais ramassé de si précieux puisque j'avais soulevé - En hurlant elle m'ouvrit la main et fit tomber mon trésor. Hélas elle regarda la fleur de terre et ricana « folle elle est folle » - J'étais peut-être folle mais comment cette brute ~~aurait~~ aurait pu comprendre que depuis deux ans je n'avais pas tenu une fleur dans la main ? ~~était~~ et chaque printemps

Hommage À Madame Adloff



Magnifique prestation des enfants des écoles

Retracer l'historique des souffrances vécues par **Madame Thérèse Adloff** n'est pas une mince affaire.

Pourtant, ce sont les élèves de la classe de **Virginie Marckert** (Classe de CM2) qui ont lu à haute voix, le calvaire concentrationnaire de celle que l'on honorait ce jour.

A eux aussi, il leur en a fallu un certain courage, nul doute que cet épisode restera gravé dans leur mémoire et ainsi : **Hugolin, Annabelle, Maël, Léna** et **Tifany** auront appris à se surpasser aidés en cela par leur Professeur **Virginie**.

C'est la famille de **Thérèse Adloff** et toute la population présente qui, au travers de ces lignes, félicitent ces enfants qui, par l'émotion ressentie lors de leur lecture, auront fait monter d'un cran supplémentaire l'émotion des adultes.

Liberté, Égalité, Fraternité

Thérèse je ne te connais pas
Mais au murmure de ton prénom
Les pierres de la cité se mettent à frissonner
Pour beaucoup tu es une inconnue
Mais au murmure de ton prénom
Les chemins se rappellent de toi jusqu'au Donon

Thérèse si j'écoute la brise qui passe dans les rues
Ton prénom y est gravé à tout jamais
Signe de Liberté, Égalité, Fraternité
Pour beaucoup tu es le vent qui passe
Ton prénom est associé à résistance
Les chemins se rappellent des hommes et des femmes que tu as guidés

Thérèse toi l'humaniste
A l'appel de ton prénom
Les portes des camps de la mort se sont ouvertes
Pour certains, tu es le bien qu'il faut détruire
A l'appel de ton prénom
Le mécréant veut te réduire en cendres en t'humiliant et en t'affamant

Thérèse toi qui es revenue de l'enfer
Ton prénom est signe de résistance
Avec toi Liberté, Égalité, Fraternité renaissent de leur cendre
Pour toi le retour à la vie et à ton humanisme qui fait passer l'autre avant toi
Ton prénom est signe de la main tendue
Avec une épaule forte pour celui qui est opprimé

Thérèse la plupart des Badonvillois ne te connaisse pas
Au détour d'un livre d'un écrit, ton prénom apparaît
Et avec toi la personne qui a tenu tête aux forces du mal

Pour moi, un exemple à suivre
Quand je pense à la vague de haine qui balaye le monde, ton prénom apparaît
Comme une petite flamme qu'il faut transmettre aux nouvelles générations

Avec trois mots :
Liberté, Égalité, Fraternité pour tous

Taverne Éric



Familles Rurales

Le relais Familles « L'R des Familles »

Un relais familles qu'est ce que c'est ?

- Le Relais Familles est avant tout un lieu d'écoute, d'accueil, d'échange et d'information en milieu rural. Il constitue un « guichet » de l'information et peut mettre en lumière les actions menées localement, qu'il s'agisse de celles portées par l'association Familles Rurales de Badonviller ou des autres acteurs locaux.
- Le Relais Familles peut centraliser toutes les informations concernant la vie du territoire du Piémont Vosgien afin d'orienter au mieux les habitants qui viendraient y chercher une information de qualité.
- Le Relais Familles n'a pas pour vocation à se substituer aux autres acteurs locaux ou aux institutions publiques mais il constitue un premier niveau de renseignement et d'orientation très utile dans un milieu rural.



Ainsi, une population mieux conseillée et mieux orientée grâce à un accueil de qualité et à dimension humaine pourra redécouvrir l'éventail d'actions qui sont organisées sur le territoire, contribuant au maintien du dynamisme local.

- Le Relais Familles doit s'intégrer pleinement dans la dynamique associative locale afin de trouver sa place et sa légitimité.

Quelles actions mène le relais familles de notre territoire ?

Depuis novembre 2015, confortablement installé au 3 rue Thiers à Badonviller et rayonnant sur tout le Piémont Vosgien, le Relais Familles a déjà bien œuvré...

- Un lieu d'accueil parent enfant ouvert tous les lundis et jeudi matin où la coordinatrice du Relais accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, de leur nounou, de leurs grands parents afin de les sociabiliser avec d'autres enfants, de découvrir des ateliers créatifs et gym des tous petits, mais aussi et surtout d'être à l'écoute des préoccupations des parents sur l'éducation et le « faire grandir » des enfants. Le lieu d'accueil parents enfants est également présent un mardi matin sur deux à Cirey sur Vezouze dans les locaux du périscolaire et à partir de la rentrée 2016, ce sera tous les mardis matins !!
- Des ateliers parents enfants pour fabriquer les petits gâteaux de Noël, pour construire des décorations pour les jardins avec des objets en plastiques recyclés, pour fabriquer des objets de Pâques,...
- Des ateliers en familles menés par des intervenants extérieurs : parents et enfants ont pu fabriquer leur savon en famille grâce à l'intervention de Sabrina Bécard de Petitmont, mère et fille ont pu partager un moment très privilégié lors du Cyclo Show animé par **Servane Barthel** et ayant pour thème « la puberté et les changements corporels chez la jeune fille de 10 à 14 ans ».
- Des ateliers pour les adultes sur la communication avec une nouvelle session Faber et Mazlich mais aussi des cafés des parents pour parler des adolescents, des rythmes de l'enfant, de la séparation ou du rôle de parent
- Une belle sortie en famille à la féerie des Glaces à Metz pour se donner un avant-goût de Noël et rêver un peu...
- Des soirées jeux chaque dernier vendredi des vacances scolaires où tous sont les bienvenus des plus petits au plus grands, avec jeux ou sans jeu, et où l'on prend le temps d'un apéritif partagé fin de faire durer un peu plus longtemps ces moments de convivialité....
- Des actions intergénérationnelles avec des après-midis musique au sein de la RPA afin de partager un moment chaleureux et rompre sa solitude, un atelier musique mené par **Magali Cassan** avec les résidents du CAPS et des enfants des écoles primaires afin de préparer en fanfare la fête de la musique !!!

Familles Rurales

Le relais Familles « L'R des Familles »



Quand puis-je me rendre au Relais Familles ?

Le Relais Familles est ouvert tous les jours du lundi au jeudi avec un temps spécifique pour les parents d'enfants de moins de 6 ans les lundis et les jeudis matin.

Si vous trouvez porte close ou si les horaires d'ouverture ne correspondent pas à vos disponibilités, **Aurore L'Hôte**, l'accueillante du Relais reste joignable au 07 84 27 84 85 ou par mail relaisfamillesbadonviller@gmail.com et peut vous recevoir sur rendez-vous hors des horaires habituels afin de vous écouter et vous renseigner.



A qui s'adresse le Relais Familles ?

A tous les habitants du Piémont Vosgien et d'ailleurs puisque ce lieu respecte votre anonymat et la confidentialité de vos propos.

A chaque personne qui souhaite s'informer sur les actions menées sur le territoire, à chaque parent qui a besoin de parler et d'échanger avec d'autres parents, chaque jeune qui souhaite mener un projet et qui ne sait pas trop bien par où commencer, à chaque nouvel habitant qui souhaite créer du lien avec ses voisins, à chaque association qui souhaite



mener un projet multi partenarial, à tout petit et grand qui souhaite faire vivre et animer son territoire....

Il suffit de pousser la porte....

Partenariat ARS SDIS 54

Accéder en tous territoires aux soins urgents en moins de 30 minutes

Le Président de la République a exprimé sa volonté de permettre à chaque citoyen d'avoir accès à des soins urgents en moins de 30 minutes sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les secteurs les plus ruraux.

L'ARS Lorraine (devenue depuis l'ARS d'ACAL) a identifié sur le territoire régional plusieurs zones « blanches » plaçant les habitants à plus de 30 minutes d'accès d'un SMUR ou d'un service hospitalier d'accueil des urgences. La principale zone « blanche » dans le département de Meurthe et Moselle est identifiée sur les secteurs de Badonviller/Cirey sur Vezouze. Elle représente plus d'une vingtaine de communes rurales. La volonté affirmée du SDIS de Meurthe et Moselle est de participer, dans le cadre de l'aide médicale urgente, à une protection plus efficiente des populations en zones éloignées de moyens médicaux hospitaliers, et ce, en toute complémentarité et en bonne entente, avec les moyens de régulation et d'intervention hospitaliers (centre de réception et de régulation des appels « 15 » - SMUR).

Aussi, le SDIS, en lien avec le SAMU 54, a prépositionné en permanence au centre d'incendie et de secours de Badonviller un équipage composé d'un infirmier sapeur-pompier sous protocole de soins d'urgence et d'un sapeur-pompier conducteur-secouriste, avec leur véhicule dédié, prêts à intervenir en complément d'une ambulance des sapeurs-pompiers, lorsque l'urgence le commande.

Cette nouvelle réponse opérationnelle a été mise en place par le SDI à titre expérimental pendant 9 mois à partir du 1^{er} avril 2015, afin de démontrer toute sa pertinence.

Le dispositif est désormais pérennisé, car les résultats obtenus à l'issue de la période d'expérimentation ont démontré toute son efficacité (une intervention par jour en moyenne).

C'est la commune de Badonviller qui met à disposition les locaux dans lesquels le binôme infirmier/conducteur assure ses gardes. L'ARS et le SDIS supportent l'ensemble des coûts du dispositif.

Qu'est-ce qu'un infirmier sapeur-pompier sous protocole de soins d'urgence ?

C'est un infirmier sapeur-pompier spécialement formé et habilité, selon un protocole préalablement établi par le médecin-chef du service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers, à prodiguer certains actes techniques conservatoires (par exemple, administrer un sédatif en intraveineuse) à une victime en l'absence d'un médecin sur place, en complément des gestes secouristes effectués par un équipage sapeur-pompier d'une ambulance du SDIS.

Il interviendra ainsi, sur demande du centre de régulation médicale du SAMU 54 ou sur une initiative du CODIS dans certain cas :

- Soit en réponse opérationnelle graduée, c'est-à-dire dans l'attente de l'arrivée d'une équipe médicale hospitalière du SMUR ;
- Soit en réponse opérationnelle adaptée, c'est-à-dire en l'absence de notion d'engagement simultané d'une équipe médicale hospitalière du SMUR.

Interventions 2015 du centre de secours de Badonviller

57 Sorties pour incendie

42 Sorties pour accidents de la route

285 Sorties pour secours à personne

38 Sorties diverses

Soit un total de 422 interventions

ARS : Accueil et Réinsertion Sociale

SDIS 54 : Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe et Moselle

ACAL : Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

SMUR : Service Mobile d'Urgence et de Réanimation

SAMU : Service d'Aide Médicale Urgente

SDI : Service Départementale d'Incendie

Clubs sportifs



Le CC VTT Badonviller

vous invite aux Journées Portes Ouvertes de la FFC les 3 & 4 septembre 2016

A la découverte des sports cyclistes

- **VTT** à partir de 6/7 ans
RDV le samedi 3 à 09H30 Place du Marché à Badonviller
- **Réunion d'information** des parents au local du club le 3 à 09h45
- **CYCLO/ROUTE** Adultes et Ados
Rdv le samedi 5 à 14 H Place du Marché
- **VTT** Adultes et Ados
RDV le dimanche 4 à 09h : Place du Marché

Merci de vous munir d'un vélo en bon état et d'un casque



Le club est ouvert à tous vététistes ou routiers du plus jeune au plus ancien pour une pratique VTT ou cyclo familiale ou en compétition.

Pour tous renseignements :

www.ccvtt-badonviller.com ou le Président **Pascal Ledoux** au 06 95 54 19 23 ou un membre du club.





Clubs sportifs

Athlétic Club du Canton de Badonviller

Tout d'abord, toute l'équipe de l'A-C-C-B tient à remercier l'ensemble des participants et bénévoles qui ont répondu présent à nos manifestations de 2015 (Nouvel an et les foulées d'Halloween).

À l'heure où est écrit cet article, nous sommes en pleine préparation pour la Guérilla de Badonviller qui aura lieu le 02 Juillet prochain, nous tenons déjà à remercier toutes les personnes présentes à cet événement de grande envergure ainsi que tous les commerçants qui ont participé pour la création de plusieurs banderoles publicitaires.

Venez relever le défi de la Guérilla, obstacles, boues sont au rendez-vous pour un parcours type commando à faire en solo ou en équipe. Et après cette journée de franche camaraderie, venez manger une grillade ou un bout de cochon sur des airs très rock (Soirée animée par un groupe de Rock puis par DJ) !!!

Et pour ceux qui auraient envie de se lancer à la course à pied au sein de notre club, nous organisons, le 11 Septembre, un entraînement découverte pour les débutants (5 km) et pour les confirmés (12 km). Rendez-vous à 9h à la place du marché de Badonviller !

N'oublions pas non plus les Foulées d'Halloween ; qui auront lieu cette année le 29 Octobre !

Que vous soyez coureurs, marcheurs ou encore amateurs d'adrénaline et de frayeur, venez nous rejoindre en ce jour de fête, il y en aura pour tous les goûts



Nouvel an.



Les foulées d'Halloween.

Clubs sportifs



Club de Football - Saison 2015/2016

Cette saison nous avons pu encore constater un bon comportement et une motivation de la part de tous les joueurs du club.



Section Jeunes

Trois plateaux débutants ont été réalisés à Badonviller rassemblant tous les jeunes du secteur, environ 160 enfants.

La section U11 ayant monté d'une poule la saison dernière a réalisé de très belles performances encourageantes pour la suite (19 victoires consécutives).

La section U13 a évolué en première division mais, suite à un manque d'effectif, est redescendue en seconde division. Malgré ce handicap les jeunes n'ont pas baissé les bras et ont réalisé un très beau parcours en coupe.

La section U15 termina leur championnat premier de leur groupe avec 96 buts marqués pour 10 encaissés. Très belle performance.

Un nouveau projet est en cours au club avec la création d'une équipe U17 et, dans ce cadre, nous recherchons des dirigeants, éducateurs, arbitres pour toutes les catégories.



Les Débutants.



Section Seniors

Les seniors, malgré un effectif de 18 joueurs, ont réalisé une jolie saison. Nous tenons à remercier tout particulièrement le coach **Jocelyn Couqueberg** qui a su maintenir l'équipe en troisième division.

La saison prochaine **Jocelyn**

passera la main à un ancien joueur du club, **Yannick Liuzzo**, qui revient doté de diplômes d'état fédéral et de son expérience acquise dans d'autres clubs tels que Torcy (77) ou encore Raon L'Etape. Pour garantir la pérennité de ce nouveau projet sportif nous sommes à la recherche de dirigeants et de bénévoles pour nous aider lors de manifestations.

Cette année, deux lotos spéciaux bons d'achat et un repas choucroute, ont été organisés. Lors de la journée nationale du 14 juillet 2016, un concours de pétanque sera organisé au stade, nous vous attendons très nombreux. Je félicite tous les joueurs petits et grands pour leur assiduité, leur bon état d'esprit ainsi que tous les bénévoles du club. Merci également à tous les enfants des NAP pour leur participation, je les encourage à nous rejoindre au club.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter **Delphine** au 06 11 19 00 54



Equipe des NAPs.

Amitiés Sportives
Éric FULPIN

Etat Civil

Premier semestre 2016



Naissances

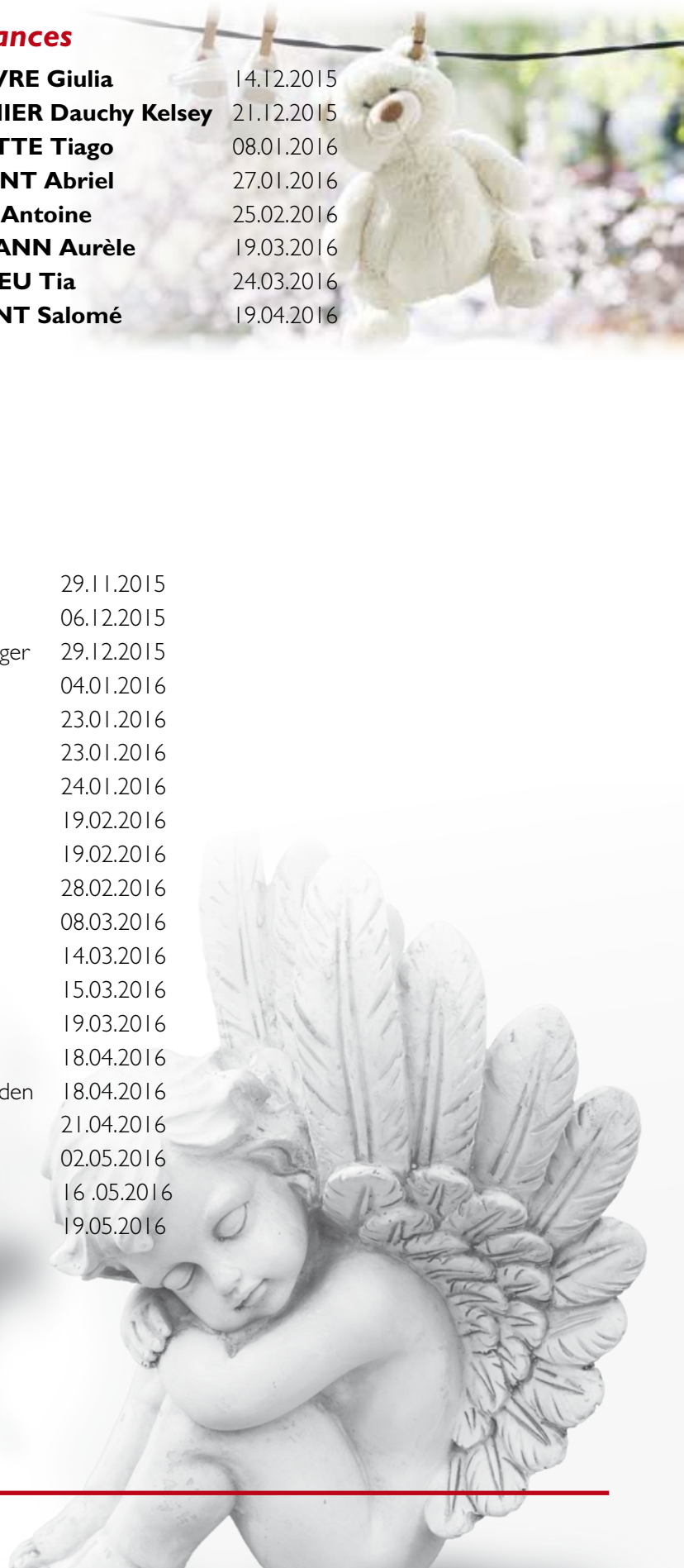
LEFÈBVRE Giulia	14.12.2015
CUISINIER Dauchy Kelsey	21.12.2015
PERRETTE Tiago	08.01.2016
CLÉMENT Abriel	27.01.2016
MAIRE Antoine	25.02.2016
DILLMANN Aurèle	19.03.2016
MATHIEU Tia	24.03.2016
MAXANT Salomé	19.04.2016

Mariage

Néant

Décès

BIGI Jean-Michel	29.11.2015
DEVITERNE Michel	06.12.2015
GODFROY Mugnette épouse Ottinger	29.12.2015
PIERRON Laure veuve Harmant	04.01.2016
MAURICE Alice veuve Edeinger	23.01.2016
VAN DEN BUSSCHE Pierre	23.01.2016
REIN Monique veuve Freismuth	24.01.2016
BOULANGEOT Jacques	19.02.2016
JACQUET Pierre	19.02.2016
HÉRY Ginette veuve Lenoir	28.02.2016
WEHRLE Suzanne veuve Perrin	08.03.2016
MACINOT Jeannine veuve Fontaine	14.03.2016
CAYET Claude	15.03.2016
BELLI Elia	19.03.2016
AUBERTIN Marie veuve Cremel	18.04.2016
METZDORFF Marguerite veuve Eiden	18.04.2016
MICHEL Jacqueline veuve Strub	21.04.2016
JACQUEMIN André	02.05.2016
MOREAU René	16.05.2016
PERISSE Germaine épouse Thomas	19.05.2016



Manifestations

Deuxième semestre 2016



Juin	24/25	Espace Mansuy	Art et Culture	Couleurs d'Autrefois
	30	Espace Mansuy	Collège	Fête des Talents
Juillet	01	Ecoles		Kermesse
	02	Kiosque Bricotte	Athlétique Club	La Guérilla
	03	Square du Souvenir	Personnel Communal	
	06/29	Périscolaire	Familles Rurales	CLSH été
	08	Espace Mansuy	CAJT	Manifestation Dansante
	10	Place de La République	Comité des Fêtes	Marché de l'été
	14	Stade	Club de Football	Festivités Nationales
	14	Stade	Comité des Fêtes	Feux d'Artifice
	16	Espace Mansuy		Spectacle Ukrainien
	18	Espace Mansuy		Don du Sang
	29	Espace Mansuy	Familles Rurales	Fête de Fin de Centre
	30/31	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
Août	01/19	Périscolaire	Familles Rurales	CLSH été
	06/07	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
	13/14	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
	14	Place de La République	Comité des Fêtes	Marché de l'été
	20/21	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
	27/28	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
Septembre	03/04	Place de la République	Portes Ouvertes	CCVTT Découverte des Sports Cyclistes
	09	Espace Mansuy		Loto des Ecoles
	10/11	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
	24/25	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
Octobre	01	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
	06	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
	08/09	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
	11	Espace Mansuy		Don du Sang
	15/16	Espace Mansuy	Club des Retraités	AG et Repas
	20/28	Périscolaire	Familles Rurales	CLSH Toussaint
	22	Espace Mansuy		Soirée Spectacle
	29		Athlétique Club	Foulées d'Halloween
	29/30	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
Novembre	05/06	Espace Mansuy	Sapeurs-Pompiers	Repas Couscous
	10	Espace Mansuy	Club de Football	Loto
	11	Monument aux Morts		Commémoration Armistice 1918
	12/13	Espace Mansuy	CCVTT	Assemblée Générale
	18	Espace Mansuy	Club des Retraités	Soirée Beaujolais
	24	Espace Mansuy	Agirc - Arco	Forum Aides aux aidants
	19/20	Espace Mansuy	Comité des Fêtes	Repas des Anciens
	26	Espace Mansuy	Club de Voiles	Assemblée Générale
Décembre	01	Extérieur	Club des Retraités	Journée Spectacle à Soultzmatt
	03	Espace Mansuy	Familles Rurales	Défilé St Nicolas et Soirée Jeux et Potée
	04	Espace Mansuy	Ecoles	Marché de Noël
	10/11	Espace Mansuy	Sapeurs-Pompiers	Fête de Ste Barbe
	16	Espace Mansuy	Loto de Noël	Ecoles
	18	Espace Mansuy	Personnel Communal	Arbre de Noël
	24/25	Espace Mansuy	Réservation Particulière	
	31	Espace Mansuy		St Sylvestre.



Les enfants des écoles ont chanté « Le Chant des Partisans ».



*L'exposition
en hommage à Thérèse Adloff.*



*Madame Renaud reçoit
la Médaille de la Ville de Badonviller.
Cadre offert par Familles Rurales.*



*Carnaval
et st Nicolas
dans les rues
de Badonviller.*

